



Formulaire de pré-réservation du Foyer Rural

DEMANDEUR

Vous êtes :

- Un(e) brainois(e) brainoise
- Une association brainoise
- Une entreprise brainoise
- Un particulier extérieur
- Une association extérieure
- Une entreprise extérieure
- Madame
- Monsieur

Nom – Prénom : _____

Nom de l'association ou de l'entreprise : _____

Fonction (si association ou entreprise) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

MANIFESTATION

Objet de l'évènement (réunion, assemblée générale, loto, mariage, réunion familiale ou amicale...) :

Informations importantes :

Date(s) souhaité(es) d'utilisation : _____

Nota :

1) Toutes les rubriques doivent impérativement être complétées pour que la réservation puisse être enregistrée.

2) Ce formulaire constitue une option. Il ne signifie pas l'acceptation de la demande.

Il est à transmettre à la mairie le plus rapidement possible à l'adresse suivante :

Mairie – 1 Place de la Mairie – 49650 BRAIN-SUR-ALLONNES,

ou par mail : mairie@brain-sur-allonnes.fr

3) Les tarifs des locations sont fixés par délibération du conseil municipal et révisés chaque année. Deux tarifs sont pratiqués : tarif contribuable brainois et tarif contribuable non brainois.

Pour la location du week-end, la journée du samedi est facturée plein tarif, mais, celle du dimanche n'est facturée qu'à une hauteur de 40 %.

4) Plusieurs types de réservation sont possibles : avec vaisselle, sans vaisselle, avec hébergement, sans hébergement, etc. Les tarifs varient selon les options choisies.

5) En cas d'hébergement, une taxe de séjour par personne et par jour est à régler (les mineurs et certaines catégories de personnes en sont exonérés).

6) Les réservations ne peuvent être accordées plus d'un an à l'avance.

7) A réception du formulaire, les services municipaux de la commune prendront contact avec vous, sous 15 jours environs, pour confirmer la réservation de la salle ou, le cas échéant, pour vous proposer d'autres dates.

8) La réservation n'est définitive que lorsque qu'une convention a été signée entre la commune et l'organisateur de la manifestation ; par ailleurs, à la signature de celle-ci, un acompte de 50 % du coût global de la location sera demandé par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public accompagné d'une copie d'une pièce d'identité du demandeur.

9) Le solde du coût de la location devra être déposé obligatoirement en mairie au moins 1 semaine avant la date de la manifestation accompagné d'une attestation d'assurance de responsabilité civile et d'un chèque de caution libellé à l'ordre du Trésor Public correspondant au montant total de la location. Il sera restitué suivant l'état des lieux (un état des lieux entrant et sortant est établi avec le personnel communal).

Je soussigné(e),, auteur de la présente demande, atteste de l'exactitude des renseignements communiqués ci-dessus.

[Date et signature](#)

Partie réservée à l'administration

Date de réception de la demande :

Date de validation :

Suite donnée à la demande : Accordée Non accordée

Si non accordée, motif du refus :

Protection des données personnelles : Les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont destinées à la commune de Brain-sur-Allonnes afin de traiter les réservations des salles municipales, les états des lieux, la facturation et la gestion des contentieux éventuels. Le traitement des données est basé sur le fondement de l'article 6-1-b (exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles prises à votre demande) du Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD). Elles seront conservées pendant 3 ans après l'autorisation donnée, ou jusqu'au règlement des sommes dues et apurement de tout contentieux éventuel. Les renseignements transmis sont réservés à l'usage du secrétariat de la mairie de Brain-sur-Allonnes et à la Trésorerie Principale.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression, de limitation, à l'oubli, à la portabilité de vos données et vous avez, également, la possibilité de retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données pour les finalités mentionnées ci-dessus. Pour exercer ces droits, ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la mairie de Brain-sur-Allonnes 1 place de la Mairie 49650 BRAIN-SUR-ALLONNES – 02 41 52 03 28 – mairie@brain-sur-allonnes.fr, ou, notre délégué à la Protection des Données (DPO) : dpo@collectivites.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés par voie postale : CNIL – Service des Plaintes - 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07), ou en ligne : www.cnil.fr/fr/plaintes.